

Burundi : Vers la gestion durable du parc national de la Rusizi

ARIB News, 10/04/2012 – Source Xinhua L'Association burundaise pour la protection des oiseaux (ABO), en collaboration avec le ministre burundais de l'Environnement, a organisé mardi à Bujumbura une réunion sur la gestion durable de la plaine de la Rusizi (Ouest) dans le cadre du projet « Implication des pasteurs dans la conservation du parc de la Rusizi », financé par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). L'assistant du ministre burundais de l'Environnement, Doyon Babonwanayo a fait remarquer aux participants que le parc de la Rusizi « est en continuelle dégradation » malgré des efforts du gouvernement dans la conservation des aires protégées en général et du parc Rusizi.

Il a notamment déploré la surexploitation du faux palmier, sable, l'exploitation illégale des roseaux, de la terre salée, du bois de chauffage, la surpêche, l'installation des cultures, les constructions illégales et anarchiques, la divagation du bétail. Pourtant, a fait savoir M. Babonwanayo, le parc national de la Rusizi abrite une partie de la biodiversité la plus exceptionnelle de la planète, joue un rôle important dans la régulation du cycle de l'eau, et en matière d'atténuation des changements climatiques. Benoît Nzigidahera, spécialiste en environnement a noté que le décret de 2000 qui a amputé une superficie de plus de 5.000 hectares de cette aire protégée qui couvrait 13.000 hectares, ne visait qu'à chercher des terres à distribuer à certaines gens alors qu'elle constituait une zone à conserver. A partir de l'année 2000, a-t-il rappelé, la réserve de la Rusizi créée en 1980, a été suffisamment envahie avec l'installation des villages, l'abattage du faux palmier, la culture du coton, (qui couvre 400 hectares), de la canne à sucre (cultivée sur 1500 hectares), du riz, l'aménagement d'un cimetière qui ne fait que s'agrandir. Il estime en substance que ce parc de la Rusizi, régi par le décret de novembre dernier, portant modification de certaines dispositions de celui de 2000, qui va s'étendre sur 9.000 hectares, "n'existe que sur papier". Le président de l'ABO, Laurent Ntahuga, a quant à lui indiqué qu'un rapport récent du secrétariat de la convention sur la diversité biologique (CDB) montre que le monde a manqué du pari de la réduction significative du taux de la dégradation de la biodiversité, qui avait été fixé en 2010. A l'échelle mondiale, cet échec trouve ses causes dans les pays en voie de développement, dans lesquels les pressions de la biodiversité couplées à la radicalisation du phénomène de pauvreté, s'intensifient de manière alarmante, malgré les efforts nationaux et internationaux pour contrer cette situation.